

---

## L'étude et l'enseignement de la géographie.

**Numéro d'inventaire** : 1997.01071

**Auteur(s)** : Émile Levasseur

**Type de document** : livre

**Éditeur** : Delagrave (Ch.) et Cie Librairies-éditeurs (58, rue des écoles et 25, rue de la madeleine Paris et Bruxelles)

**Imprimeur** : Viéville et Capiomont, Paris

**Période de création** : 3e quart 19e siècle

**Date de création** : 1872

**Description** : Livre relié. Couv. noire toilée.

**Mesures** : hauteur : 182 mm ; largeur : 115 mm

**Notes** : Levasseur (E.) membre de l'Institut / les pages 95 à 126 sont consacrées au matériel de l'enseignement de la géographie composé par Levasseur (E.) et édité par Delagrave (Ch.)

**Mots-clés** : Géographie

Pratique pédagogique

Catalogues et publicités pour les livres scolaires et matériels d'enseignement

**Filière** : non précisée

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 126

Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de notre griffe sera réputé contrefait.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR  
SUR L'HISTOIRE ET L'ÉCONOMIE POLITIQUE

- Recherches historiques sur le système de Law. 1 vol. in-8.
- La question de l'or. 1 vol. in-8.
- Histoire des classes ouvrières en France, depuis la conquête de Jules César jusqu'à la Révolution. 2 vol. in-8.
- Histoire des classes ouvrières en France, depuis 1789 jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8.
- La Prévoyance et l'Épargne. 1 vol. petit in-18.
- Du rôle de l'intelligence dans la production. 1 vol. petit in-18.
- L'Assurance. 1 vol. petit in-18.
- Cours d'économie rurale, industrielle et commerciale. 1 vol. in-18.
- Petite Histoire de France. 1 vol. in-18 jésus.

Paris. — Imprimerie Viéville et Capiomont, rue des Poitevins, 8.

L'ÉTUDE ET L'ENSEIGNEMENT

DE LA

GÉOGRAPHIE

PAR

E. LEVASSEUR

MEMBRE DE L'INSTITUT.



PARIS

GH. DELAGRAVE ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

58, RUE DES ÉCOLES, 58

BRUXELLES, 25, RUE DE LA MADELEINE

1872

L'ÉTUDE ET L'ENSEIGNEMENT  
DE LA  
GÉOGRAPHIE

---

I

Il y a plusieurs genres d'études qui ont été jusqu'ici très-négligés en France, deux entre autres : l'étude des langues vivantes et l'étude de la géographie<sup>1</sup>.

Nous les avons reléguées presque toujours à l'arrière-plan de notre système d'éducation. Dans les écoles primaires communales, il ne saurait être question des langues vivantes ; mais on pourrait s'y occuper avec fruit d'histoire et de géographie, et cependant ces deux facultés n'ont guère eu plus de place jusqu'ici que l'anglais et l'allemand. La loi de 1833, qui a tant fait pour l'instruction populaire, n'osait les rendre obligatoires que pour les écoles du degré supérieur ; celle de 1850, en supprimant la distinction des deux degrés, a supprimé du même coup l'obligation. C'est tout récemment, en vertu de la loi du 10 avril 1867, qu'elles sont entrées dans le programme de toutes les écoles primaires ; mais les instituteurs, pour la plupart, n'ont ni la science ni le goût nécessaires ; le matériel leur manque, et la géographie, sauf quelques exceptions, est très-médiocrement enseignée, souvent même, elle ne l'est pas du tout.

1. Ce travail a été écrit au commencement du siège de Paris et lu, au mois de janvier 1871, à l'Académie des Sciences morales et politiques. Depuis la fin de la funeste guerre de 1870-1871, M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, a entrepris de faire à ces deux enseignements la place à laquelle ils ont droit. Déjà plusieurs réformes utiles ont été accomplies par lui ; d'autres sont à l'étude. Néanmoins, nous avons conservé le mémoire tel qu'il était, parce que le fond des connaissances en France est demeuré le même, et que les bons résultats ne peuvent se produire qu'avec le temps.

Dans nos lycées et collèges, les langues vivantes ont été longtemps classées parmi les exercices facultatifs et, par une conséquence naturelle, traitées par les élèves comme un exercice inutile. Depuis qu'elles ont pris rang au nombre des études obligatoires dans les classes de grammaire, elles ont gagné quelque terrain ; bien peu cependant, parce que les jeunes gens savaient que dans les classes d'humanités et dans leur examen du baccalauréat ès lettres ils pourraient s'en dispenser, parce que le courant classique les emportait dans une autre direction, et que les maîtres étaient, en général, trop peu convaincus eux-mêmes de l'importance d'une étude qu'ils n'avaient pas faite pour communiquer cette conviction à leurs élèves.

La géographie, après diverses péripéties, se trouvait dans une situation plus précaire encore. Le règlement de 1801 lui avait fait une petite place ; celui de 1821 la lui avait ôtée. Il y a une quarantaine d'années, elle se trouvait absente du programme universitaire ; il semblait que l'enfant eût reçu dans les petites écoles, avant de s'asseoir sur les bancs de la latinité, tout le bagage géographique dont un homme bien élevé pût avoir besoin. Elle s'est introduite de nouveau depuis 1842, comme commentaire de l'histoire. Certains professeurs, désireux de faire briller leurs élèves dans les concours, lui ont même alors fait jouer un rôle exagéré et maladroit, en accablant la mémoire sous le fardeau de divisions administratives très-complicées et de noms de lieu fort obscurs de l'antiquité et du moyen âge. La géographie proprement dite, qu'on n'enseignait que dans quelques établissements à des jeunes gens placés hors cadre et se destinant à l'École militaire, prit rang à son tour, en 1852, parmi les études régulières ; elle n'eut pas de professeurs spéciaux, mais elle eut son programme distinct et ses heures réservées. En 1865, ce programme a été modifié d'une manière regrettable : dans le but de dégager l'ensemble de l'enseignement classique, on a enlevé à la géographie les heures qui lui étaient consacrées, en laissant toutefois subsister le programme ; mais, quand même le professeur aurait eu le goût de cette étude, il ne trouvait plus de temps à lui donner, et l'on peut dire qu'en 1870 l'enseignement de la géographie n'existait presque plus dans nos lycées, en dehors des classes où l'on prépare les jeunes gens à l'École militaire.

Il semble s'être réfugié dans les écoles industrielles et

commerciales que la loi désigne d'un terme assez impropre sous le nom d'enseignement secondaire spécial. Là, comme on songeait surtout à donner des connaissances d'une utilité pratique, on a fait une part plus large qu'ailleurs aux langues vivantes et à la géographie. Le principe est bon ; il ne s'agit que d'en régler l'application, et de faire rendre, à l'aide de bonnes méthodes et de bons maîtres, à ce double enseignement des fruits meilleurs que ceux qu'il a portés jusqu'ici.

Mais, en supposant que tous les établissements et les classes de ce genre donnassent des résultats satisfaisants, ces résultats ne porteraient que sur la très-petite minorité des écoliers qui peuplent nos maisons d'enseignement secondaire ; et qu'est même l'ensemble des 150,000 jeunes gens de nos lycées et collèges à côté des 6 ou 7 millions de garçons et de filles qui restent entièrement étrangers à ces connaissances ? Pour quelques privilégiés qui reçoivent au sein de leur famille ou qui vont chercher dans les cours d'adultes, beaucoup trop peu nombreux sur ces matières, le complément de leur instruction, combien, n'ayant eu que des notions superficielles, désapprennent vite le peu qu'ils avaient appris au collège ?

Les littératures étrangères ont une place dans l'enseignement supérieur, place restreinte, il est vrai, et qui ne permet guère des études sérieuses de linguistique à un professeur chargé d'enseigner plusieurs langues devant un auditoire qui n'en connaît aucune.

La géographie n'a pas de place, ou, pour parler plus exactement, elle n'en a qu'une, la chaire créée à la Faculté des lettres de Paris en 1809. Dans les provinces, elle est considérée comme une simple dépendance de la chaire d'histoire, et elle est aussi peu cultivée dans les Facultés que dans les lycées<sup>1</sup>.

Pourquoi cette condition défavorable faite à une science qui exige précisément de longues et patientes recherches, dont il faut suivre sans cesse les progrès ou les changements sur toute la surface du globe, et qui gagnerait beaucoup à s'attacher un certain nombre de savants ayant le loisir de se vouer tout

1. L'enseignement de la géographie est considéré comme étant du ressort des professeurs d'histoire, dans les Facultés comme dans les lycées ; mais en consultant les programmes des seize facultés de France en 1865, je n'en trouve qu'une dont le professeur ait songé à consacrer à la géographie une partie de ses leçons. Il y a cependant certains cours publics de géographie à Marseille, à Nancy, dans les écoles préparatoires à l'enseignement secondaire.